

Individualisme

Lorsque l'on parle d'individualisme, c'est généralement que l'on se situe dans une opposition de valeurs : celles de l'individu contre celles du groupe ou de la collectivité. Lorsque l'on veut concilier ces deux approches, on parle plutôt de « personne » et de « communauté ». Les valeurs individualistes recouvrent aujourd'hui une revendication des individus contre ce que la société voudrait leur imposer. Voici un bref historique pour clarifier la notion.

Valeurs de l'individu ou valeurs du groupe

On date généralement du XVIème siècle la montée de ces valeurs. Face à une Eglise catholique qui formait la vie sociale, les comportements individuels et les consciences en Europe, l'instance de référence devient la conscience individuelle : penser par soi-même sans en référer à l'autorité. D'ailleurs le mot « hérésie » signifie en grec « se lever », « prendre parti », « choisir ».

Au XVIIème siècle, Descartes affirme : *« je pense, donc je suis »*, et le Siècle des Lumières mettra en avant que la conscience doit être éclairée par la Raison, l'argumentation rationnelle, et non par une autorité qui pense à la place du sujet.

La Révolution Française organisera la vie sociale en conséquence avec, entre autres :

- les droits de l'individu, appelés Droits de l'Homme, qui promeuvent le droit de propriété, la liberté d'opinion, l'égalité de naissance ;
- le vote individuel qui sert de base au système politique démocratique par addition des opinions individuelles pour dégager une majorité ;
- la suppression des corporations professionnelles (loi Le Chapelier), qui constituaient des groupes de pression à la fois sur les autorités et l'organisation sociale et sur leurs propres membres.

Après les hésitations qui parcourent tout le XIXème siècle, c'est autour des années 1900 que sont votées l'abrogation de la loi Le Chapelier, la reconnaissance des libertés syndicales et des libertés associatives (la loi de 1901 sur les associations), mais la crainte d'une emprise de l'Eglise catholique sur les individus entraîna une législation spécifique pour ses congrégations religieuses et ses diocèses.

Au XXème siècle les «Ordres» professionnels se situent dans la ligne des corporations lorsqu'ils organisent une profession (ainsi l'adhésion à ces ordres est obligatoire pour avoir le droit d'exercer les métiers de médecin, avocat, notaire, expert comptable, pharmacien) et la représentent auprès des pouvoirs publics. Il y a parfois d'ailleurs des heurts entre le droit construit au sein de ces ordres et celui issu du système démocratique : l'Ordre des médecins était opposé à l'avortement, c'est une loi votée par une majorité de «représentants du peuple »qui l'imposa.

Valeurs de l'individu ou valeurs de la collectivité

Au milieu du XXème siècle surgit une crainte nouvelle de réduction des libertés individuelles et de formatage des consciences, des attitudes et des comportements, avec l'avènement de la communication de masse (mass media) et de la consommation de masse (hypermarché, marketing, publicité).

Les slogans de la fin des années 70, comme «*il est interdit d'interdire*», «*non au métro, boulot, dodo*», voulaient réveiller les individus face au «*big Brother*», aux «*multinationales*», au «*prêt à penser*»... Et les décennies suivantes marquèrent, au contraire de l'uniformisation tant redoutée, une individualisation des opinions et des modes de vie : des sociologues distinguent jusqu'à neuf types de comportements dans la vie. Chacun doit pouvoir mener la vie qu'il souhaite, entreprendre ce qu'il veut, éduquer ses enfants à sa façon, etc.

A la fin des années 90, c'est au contraire cette individualisation que l'on estime trop avancée, avec l'expression «*montée des individualismes* », qui est censée expliquer la crise sociale : perte du lien social, perte du sens du Bien commun, absence de conscience civique, etc.

On constate que les points communs à une société ne sont pas dictés d'en-haut ou d'ailleurs par un pouvoir religieux ou politique ou médiatique. Ils sont le fruit d'une construction sociale qui connaît des tensions, des heurts, des oppositions. Les choix de société, que l'on pensait renvoyés au passé (celui où l'on opposait libéralisme et collectivisme par exemple), reviennent au premier plan. Mondialisation libérale, économie solidaire, nationalisme, communautarisme, autogestion, participation, etc., sont les nouveaux repères dans le débat public et la recherche d'un mieux-vivre-ensemble.